

Inscription Cycle Ingénieur 2018/2019

L'Institut National Agronomique de Tunisie, annonce que la rentrée universitaire 2018 - 2019 pour le cycle Ingénieur est fixée pour **le lundi 03 septembre 2018**, les formalités d'inscription se déroulent **du lundi 03 au vendredi 15 Septembre 2018 à partir du 9H jusqu'à 15h.30** et se font comme suit:

Etape1 :

Païement des frais d'inscription au Cycle Ingénieur qui se fait obligatoirement à distance sur le site national www.inscription.tn selon les modalités suivantes :

- En totalité : 87.800 DT, en septembre.
- En deux tranches : 47.800DT, en septembre et 40.000DT, en février

Etape 2 :

Dépôt du dossier d'inscription à la Bibliothèque de l'INAT composés de :

Pour les Etudiants-Ingénieurs nouvellement Admis à l'Institut – 1^{ère} inscription	Pour les Etudiants-Ingénieurs déjà inscrits à l'Institut
<ul style="list-style-type: none">- Formulaire d'Inscription dûment rempli et signé - à imprimer à partir du site de l'Institut téléchargé- Une (01) copie de la CIN - Deux (02) photos d'identité récentes - Reçu de paiement des frais d'inscription extrait du site Internet national www.inscription.tn Pour les Etudiants-Ingénieurs exonérés, une copie de l'attestation d'exonération .- Bulletin de Santé pour les nouveaux Etudiants-Ingénieurs* - Relevés de notes du baccalauréat et des études préparatoires ou des études universitaires. - Fiche du Règlement Intérieur dûment signée - à imprimer à partir du site de l'Institut téléchargé - Fiche de Renseignements Académiques dûment rempli - à imprimer à partir du site de l'Institut téléchargé	<ul style="list-style-type: none">- Formulaire d'Inscription dûment rempli et signé - à imprimer à partir du site de l'Institut téléchargé- Une (01) photo d'identité récente - Reçu de paiement des frais d'inscription extrait du site Internet national www.inscription.tn. Pour les Etudiants-Ingénieurs exonérés, une copie de l'Attestation d'Exonération .- Une (01) copie de la CIN, en cas de changement. - Fiche du Règlement Intérieur dûment signée à imprimer à partir du site de l'Institut téléchargé- Fiche de Renseignements Académiques dûment rempli - à imprimer à partir du site de l'Institut téléchargé

***Les nouveaux Etudiants-Ingénieurs doivent se présenter à l'examen médical en début d'année universitaire en coordination avec le médecin universitaire.**

**** Tout retard dans le dépôt du dossier entraîne l'annulation de l'inscription**